

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 39 (1968)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIX^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 5 Mai 1968

SOMMAIRE

Les assises annuelles de l'ADIJ — La jeunesse jurassienne face aux problèmes de l'intégration européenne — Bibliographie jurassienne — Le programme d'activité de l'ADIJ en 1968-1969
Chronique économique

Les assises annuelles de l'ADIJ

L'ADIJ a tenu ses assises annuelles le samedi 4 mai 1968 à Tramelan, sous la présidence de M. René Steiner, et en présence d'une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait la présence de MM. Huber et Kohler, conseillers d'Etat, et de M. Péquignot, président du Grand Conseil et conseiller aux Etats. Ce traditionnel rendez-vous printanier permit de faire, dans une ambiance agréable et détendue, le point d'une année d'activité au service des intérêts du Jura.

* * *

Dans la halle de gymnastique de Tramelan-Dessus, décorée aux couleurs de la Confédération, du canton, du Jura et de Tramelan, M. Jeanneret, maire de la localité, souhaita la bienvenue aux participants, en se félicitant que les assemblées de nos grandes associations donnent au Jura l'occasion de montrer son unité, malgré sa diversité. Dans son allocution, il mit en évidence deux postulats importants : le développement de la coopération intercommunale et l'intensification de l'éducation permanente des adultes. Puis M. René Steiner, après avoir salué les nombreuses personnalités présentes, rendit un ultime hommage aux membres de l'ADIJ disparus et en particulier à feu Henri Farron, qui fut un caissier exemplaire.

Le président de l'ADIJ passa en revue les grands problèmes de l'heure puis rappela que notre chambre d'économie et d'utilité publique du Jura portait son effort principal sur l'aménagement du territoire, qui comprend l'inventaire de tous les sites et monuments à protéger, le développement des voies de communication, l'expansion de l'industrie et de l'agriculture, la croissance harmonieuse de nos localités. Il commenta également les points principaux du rapport d'activité du comité, qui a paru dans notre dernier bulletin. Ce rapport ainsi que ceux des différentes commissions furent acceptés sans opposition. Il en fut de même des comptes 1967 de l'association, présentés par le nouveau caissier, M. René Domont, de Courtedoux.